



# Bulletin d'inscription

## Stagiaire

NOM: .....Prénom:.....

Fonction : .....

Tel : .....Courriel : .....

Je m'inscris à la formation de :

## DYAD Hexagone

"Carré St Nicolas"  
10 rue Saint Nicolas  
75012 PARIS

Site : dyad.fr

Tel : 01.47.03.46.95

## METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE SANTE DE VOTRE TERRITOIRE ATELIERS PRATIQUES

### PARIS – 15 & 16 MARS 2012

## Responsable du Suivi de l'inscription (1)

NOM: .....Prénom:.....

Organisme: .....

Adresse :

Fonction: .....

Tel:..... Fax:..... Courriel .....

Cachet

Date

Signature

**Télécopie**  
**01 42 60 85 70**



### Participation : Merci de cocher la case qui vous concerne :

- |   |                |
|---|----------------|
| <input type="checkbox"/> Collectivités de plus de 40 000 habitants                | 1 190,00 € H.T |
| <input type="checkbox"/> Collectivités comprises entre 40 000 et 20 000 habitants | 990,00 € H.T   |
| <input type="checkbox"/> Collectivités inférieures à 20 000 habitants             | 890,00 € H.T   |

Le prix indiqué comprend la formation de 9H à 17H, les pauses café et les documents pédagogiques de cette journée. Il ne comprend pas le déjeuner.

### Inscription :

Le bulletin doit être retourné daté et signé à la société DYAD par télécopie ou par courrier. La date de signature du bulletin fait courir le droit de rétractation de 7 jours. Les inscriptions sont closes 15 jours avant la date de la formation. Toutefois pour les personnes qui souhaiteraient s'inscrire dans ce délai, ces dernières devront se présenter le jour de la formation en remettant un exemplaire du bulletin d'inscription dûment rempli, daté et signé.

### Paiement

Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture qui tiendra lieu de convention formation simplifiée. Pour les inscriptions le jour de la formation, les factures seront adressées postérieurement à la formation. Le paiement se fait comptant par chèque à l'ordre de DYAD ou par virement à notre banque (*RIB sur demande*).

(1) mentionnez si l'adresse de facturation est différente. Merci

### Annulation et empêchement :

Aucune annulation adressée dans les 15 jours précédant la formation ne sera acceptée. À compter de cette date, le montant de l'inscription sera retenu.

Toutefois le stagiaire aura la possibilité de se faire remplacer. Toute demande de remplacement devra être formulée par écrit (courriel ou télécopie).

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.